

# 1548

## Gabriel d'Aramon dans le sillage de Soliman le Magnifique

La France et l'Empire ottoman viennent de négocier une alliance. Dès lors, l'ambassadeur Gabriel d'Aramon ne recule devant aucune dépense pour promouvoir à Istanbul l'image du très chrétien roi et sa politique levantine : une magnifique troupe de quatre-vingts « Francs » suit l'armée de Soliman le Magnifique, partie en campagne contre la Perse.

PAR FRÉDÉRIC TINGUELY

C'est à un singulier spectacle que peut assister la population d'Istanbul le 2 mai 1548 : dans le sillage de l'armée du sultan, partie en campagne contre la Perse quelques jours plus tôt, une imposante troupe de « Francs » se dirige vers le Bosphore dans l'intention de passer en Asie. Fidèle à sa mission, l'ambassadeur Gabriel de Luetz, seigneur d'Aramon, n'a reculé devant aucune dépense afin de soigner l'image de la France et de

sa politique levantine. Aussi son secrétaire Jean Chesneau recense-t-il avec fierté les quarante chameaux, dix-huit mulets et douze chevaux de somme qui transportent le bagage, sans oublier une litière à deux mulets que les Turcs admirent grandement « pour la rareté qui en est en leur pays ». Mais ce sont, plus encore, les hommes qui ont vocation à attirer les regards : « Nous étions en tout septante-cinq ou quatre-vingts

personnes, bien montés et en bon ordre, tous portant armes à la turquesque ; les uns arquebuses, les autres lances [...] avec une cornette semée de fleurs de lys, et pensez que, de notre temps, jamais ambassadeur ne chemina en tel ordre et équipage. » Le moindre détail semble avoir été réglé de façon à marquer les esprits, à impressionner aussi bien la population locale que les représentants des autres nations occidentales. Au passage de ce cortège où l'armement turc côtoie sans heurt la bannière fleurdéli-sée, chacun doit comprendre que l'alliance franco-ottomane, malgré les hésitations et les malentendus, demeure plus que jamais d'actualité.

Cette alliance qui a fait couler beaucoup d'encre trouve son origine dans le déséquilibre des forces entre Charles Quint et François I<sup>er</sup>. C'est au lendemain du désastre de Pavie (1525) que le Roi Très Chrétien, géopolitiquement affaibli, sollicite le soutien de Soliman le Magnifique dans un geste de *realpolitik* qui provoque aussitôt l'indignation des Habsbourg. Dès 1535, un premier ambassadeur permanent, Jean de La Forest, est dépêché auprès du sultan afin de négocier des privilèges commerciaux – les célèbres « capitulations » ne seront finalement accordées qu'en 1569 – et de planifier des opérations conjointes contre les impériaux, lesquelles se concrétisent sans tarder. Les Ottomans interviennent à plusieurs reprises en Méditerranée aux côtés des Français, et bénéficient en contrepartie de leur soutien logistique. Durant l'hiver 1543-1544, le port de Toulon est même entièrement vidé de sa population afin que la flotte de Khayr al-Dīn Barberousse puisse y

faire relâche. Côté français, un témoin anonyme ne cache pas son émerveillement devant le spectacle de la cité métamorphosée : « À voir Toulon, on dirait être Constantinople, chacun faisant son métier et fait de marchandise turquesque (*sic*) avec grande police et justice. » Côté turc, on croque une vue du port dont s'inspirera l'une des somptueuses miniatures du *Süleymannâme* (« livre de Soliman »), laquelle constitue selon toute vraisemblance la plus ancienne représentation de Toulon !

Mais l'historiographie traditionnelle ne s'est guère montrée attentive à ces regards croisés. Obnubilée par la rivalité politique entre François I<sup>er</sup> et Charles Quint, elle s'est trop souvent contentée d'évaluer l'alliance franco-ottomane sous l'angle de sa faible efficacité stratégique, sans interroger par exemple les modes de coexistence et de communication inventés par les alliés, ni faire dialoguer les représentations textuelles ou iconographiques élaborées de part et d'autre. Elle n'a pas non plus pris la mesure de la diversité des expériences et des découvertes que cette alliance a favorisées en Orient même, et dont la participation de Gabriel d'Aramon à la campagne de Perse de 1548-1549 témoigne de façon privilégiée.

En dépit du caractère officiel de la flamboyante troupe française, il ne faut pas imaginer Soliman et son état-major ralentissant leur train pour cheminer à ses côtés. Pressé d'en découdre avec l'ennemi chiite (en l'occurrence Shāh Tahmasp I<sup>er</sup>, deuxième souverain de la dynastie safavide), le sultan progresse rapidement à travers l'Anatolie et n'est rejoint par l'ambassadeur qu'à

proximité d'Erzurum. La suite de la campagne illustre la « drôle de guerre » que les Turcs sont contraints de mener sur leur front oriental – la stratégie des Persans consistant invariablement à éviter coûte que coûte le combat frontal : la lourde armée ottomane investit le territoire ennemi, mais celui-ci a été déserté, dépouillé de ses biens et de ses vivres, et les problèmes de ravitaillement ne tardent pas à se poser. C'est dans ce contexte bien particulier qu'Aramon et les siens sont sans doute, le 28 juillet 1548, les premiers Français à entrer dans Tabriz, la capitale safavide. On chercherait en vain l'enthousiasme du « découvreur » dans le récit de Chesneau. S'il évoque, parmi les choses dignes d'être vues, des mosquées récemment édifiées ainsi que le beau palais du shah, il décrit surtout une ville « abandonnée par tous ceux qui avaient moyen de s'en aller et avaient emporté avec eux leurs meubles et marchandises », et mentionne clairement le sac du palais par les troupes ottomanes avant que Soliman ne rétablisse l'ordre. La découverte de Tabriz et de sa région est en quelque sorte biaisée, pour ainsi dire déshumanisée par le positionnement des Français aux côtés de l'envahisseur turc.

L'absence de véritable rencontre avec les Persans est toutefois contrebalancée par une collaboration étroite avec les Ottomans, en particulier quand, deux semaines plus tard, la garnison d'un château « merveilleusement fort » est contrainte à la reddition grâce à l'expertise de l'ambassadeur français en matière d'artillerie. Lorsque Soliman, après avoir vainement traqué l'ennemi plusieurs mois durant, décide de se

replier sur Alep afin d'y passer l'hiver, Aramon et ses hommes sont toujours du voyage. Leur séjour dans la ville syrienne dure sept mois (de novembre 1548 à juin 1549), pendant lesquels ils ont tout loisir d'observer, peut-être mieux encore qu'à Istanbul, le mode de vie de leurs alliés.

L'hivernage à Alep est aussi l'occasion d'une rencontre inattendue : celle de l'humaniste et naturaliste Pierre Gilles, que François I<sup>er</sup> avait envoyé au Levant afin d'y trouver des manuscrits anciens et qui, sans soutien financier passé la mort du monarque, en 1547, s'est mis au service de l'armée ottomane. Immédiatement intégré dans la suite d'Aramon, qui s'évertue à perpétuer la politique de mécénat du roi qui l'a nommé, Gilles renoue non seulement avec son pays d'origine, mais également avec son goût pour la zoologie. Quelque temps plus tôt, en effet, l'ambassadeur s'était procuré un petit éléphant qu'il prévoyait d'offrir à Henri II, sans nécessairement mentionner que l'animal avait été initialement adressé par le shah à son frère Alcass, passé à l'ennemi turc, pour lui signifier qu'il était une grosse bête... Or le pachyderme polysémique vient de mourir, offrant à Gilles une occasion de dissection exceptionnelle pour un savant occidental. La leçon d'anatomie est un triomphe : elle démontre notamment, contre l'opinion de Strabon et d'autres Anciens, que l'éléphant a bien des articulations qui lui permettent de plier les pattes. Gilles s'empresse de consigner ses observations dans une lettre qui paraîtra en 1562 sous le titre d'*Elephanti nova descriptio*.

De façon constante, l'ambassade de Gabriel d'Aramon entremêle ce que nous appellerions le politique et le culturel dans un esprit humaniste tout à fait caractéristique de la diplomatie française du xvi<sup>e</sup> siècle, particulièrement sous François I<sup>er</sup>. Un esprit qui a d'ailleurs tout pour plaire à Soliman le Magnifique, lui-même protecteur avisé des lettres et des arts. Au terme du long séjour à Alep, l'ambassadeur, plutôt que de suivre une nouvelle fois l'armée en route vers la Perse, préfère ainsi compléter son tour du Levant en arpentant la Terre sainte et l'Égypte, placées sous domination ottomane depuis une trentaine d'années. La visite de Jérusalem, en juillet 1549, est emblématique des conditions de voyage exceptionnelles accordées au représentant d'une puissance alliée : Aramon est reçu en grande pompe par les autorités locales. Il obtient que cessent, au moins provisoirement, certains abus dont sont victimes les franciscains du mont Sion, et visite le Saint-Sépulcre en privilégié, « franchement et librement sans rien payer », comme le remarque avec une pointe d'envie le pèlerin Antoine Regnault. On mesure l'abîme qui sépare la foule anonyme des marcheurs de Dieu, en proie à toutes les avanies dès leur arrivée à Jaffa, et la troupe de l'ambassadeur, toujours escortée de ses janissaires.

Quelqu'un va cependant passer d'un groupe à l'autre : le grand orientaliste Guillaume Postel, qui est arrivé en compagnie des pèlerins mais revient surtout au Levant afin de débusquer des manuscrits pour le compte de son éditeur vénitien. Postel ayant jadis participé à l'ambassade de Jean de La Forest,

il intègre sans peine la suite d'Aramon lorsque celui-ci passe une nouvelle fois par Jérusalem après sa visite de l'Égypte. Chesneau ne dissimule pas que sa présence crée des tensions avec Gilles, lui aussi en quête de manuscrits : les deux savants « entraient souvent en dispute, et avait-on bien affaire quelquefois à les mettre d'accord ». Mais il reste que Postel, dont l'importante *République des Turcs* (1560) est certainement l'ouvrage le moins ethnocentrique de toute la production occidentale sur le sujet à la Renaissance, vient enrichir de ses connaissances linguistiques et culturelles l'entourage de l'ambassadeur, qu'il accompagne à travers la Syrie et l'Anatolie, jusqu'au retour à Istanbul en janvier 1550.

Par la multiplicité d'expériences qui la caractérise, par la façon dont elle peut parfois court-circuiter les frontières identitaires, l'ambassade d'Aramon marque un moment fort des relations entre la France et l'Empire ottoman à la Renaissance. Elle révèle à quel point la proximité avec l'allié turc a très concrètement favorisé le déploiement d'une curiosité humaniste en terre levantine.

## BIBLIOGRAPHIE

*Itinéraire de Jérôme Maurand, d'Antibes à Constantinople (1544)*, éd. Léon Dorez, Paris, Leroux, 1901.

Ernest Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. 1-2, Paris, Imprimerie nationale, 1848-1850.

Jean Chesneau, *Le Voyage de Monsieur d'Aramon, ambassadeur pour le Roy en Levant (1887)*,

éd. Charles Schefer, Paris, Leroux, 1887 ;  
rééd. Genève, Slatkine, 1970.

Jacques Paviot, « Autour de l'ambassade de d'Aramon : érudits et voyageurs au Levant, 1547-1553 », dans Jean Céard et Jean-Claude Margolin (dir.), *Voyager à la Renaissance. Actes du colloque de Tours (30 juin-13 juillet 1983)*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1987, p. 381-392.

Frédéric Tinguely, *L'Écriture du Levant à la Renaissance. Enquête sur les voyageurs français dans l'empire de Soliman le Magnifique*, Genève, Droz, 2000.

## RENOIS



## CHAPITRE X

## LE LÉZARD ET LE NOURRISSON

Si Jean de Léry occupe une place de choix dans la littérature viatique de la Renaissance, il le doit sans doute moins à l'originalité de son information (souvent puisée dans l'œuvre de Thevet) qu'à d'exceptionnelles qualités de plume grâce auxquelles prend forme et se communique une sensibilité nouvelle à la différence. L'*Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil* se distingue en particulier par sa tendance, au sein même de ses chapitres descriptifs, à dynamiser le matériau géographique en l'intégrant dans de courtes séquences narratives qui lui confèrent un surplus de sens. Le savoir sur la nature brésilienne ou sur les Indiens Tupinamba n'est pas alors livré tel quel, mais dans le processus aléatoire de son émergence. Quelque vingt ans après son séjour à Guanabara, l'auteur se plaît à évoquer les moments forts de son initiation aux réalités américaines, ce qui offre le double avantage d'imprimer à son récit la marque du vécu et d'entraîner le lecteur dans un mouvement similaire vers la connaissance. Ces épisodes narratifs reposent sur des stratégies d'écriture subtiles ; ils présentent un degré d'élaboration textuelle que les commentateurs, en général peu sensibles à *la lettre* des relations de voyage, ont largement sous-estimé. En soumettant deux de ces micro-récits à une lecture aussi attentive que possible, je voudrais montrer qu'une approche textuelle, conjuguée à un questionnement anthropologique, offre une voie d'accès privilégiée à ce qui constitue, au sens fort, l'expérience du Nouveau Monde selon Jean de Léry<sup>1</sup>.

Au chapitre X, consacré à la description de la faune brésilienne, Léry insère une séquence narrative dont il prend soin d'explicitement d'entrée de jeu le statut et la finalité : « par le recit suyvant vous pourrez entendre qu'outre ces *Toiious* dont j'ay tantost parlé, il se trouve par les bois une espece d'autres gros lezards qui sont tres-dangeureux »<sup>2</sup>. Quel que soit son intérêt pour la vie des reptiles, le lecteur affriandé par la mention d'un danger extrême poursuit sur son élan et découvre une anecdote qui mérite d'être citée dans son intégralité :

---

<sup>1</sup> Les deux anecdotes que je me propose d'analyser sont, avec beaucoup d'autres, étudiées par Jean-Paul Bachelot dans sa thèse intitulée *Conter le monde. Fonctions et régime des anecdotes et épisodes narratifs dans la littérature de voyage française de la Renaissance* (Université de Picardie – Jules Verne, sous la direction de Marie-Christine Gomez-Géraud, 2008). La traversée d'un vaste corpus d'anecdotes dans la perspective fédératrice d'une poétique historique ne favorise toutefois pas une lecture rapprochée comparable à celle que je souhaite ici mettre en œuvre. Pour une réflexion très stimulante à partir d'un épisode narratif du texte de Léry, voir Robin Beuchat, « Voyage, récit et connaissance : le cas Léry », *Poétique*, 145 (février 2006), pp. 43-57.

<sup>2</sup> Jean de Léry, *HV*, p. 268.

Comme donc deux autres François et moy fismes un jour ceste faute de nous mettre en chemin pour visiter le pays, sans (selon la coustume) avoir des sauvages pour guides, nous estans esgarez par les bois, ainsi que nous allions le long d'une profonde vallée, entendans le bruit et le trac d'une beste qui venoit à nous, pensans que ce fust quelque sauvage, sans nous en soucier ni laisser d'aller, nous n'en fismes pas autre cas. Mais tout incontinent à dextre, et à environ trente pas de nous, voyant sur le costau un lezard beaucoup plus gros que le corps d'un homme, et long de six à sept pieds, lequel paroissant couvert d'escailles blanchastres, aspres et raboteuses comme coquilles d'huitres, l'un des pieds devant levé, la teste haussée et les yeux estincelans, s'arresta tout court pour nous regarder. Quoy voyans et n'ayant lors pas un seul de nous harquebuzes ni pistoles, ains seulement nos espées, et à la manière des sauvages chacun l'arc et les flesches en la main (armes qui ne nous pouvoient pas beaucoup servir contre ce furieux animal si bien armé), craignans neantmoins si nous nous enfuyions qu'il ne courust plus fort que nous, et que nous ayant attrapez il ne nous engloutist et devorast : fort estonnez que nous fusmes en nous regardans l'un l'autre, nous demeurasmes aussi tous cois en une place. Ainsi apres que ce monstrueux et espouvantable lezard en ouvrant la gueule, et à cause de la grande chaleur qu'il faisoit (car le soleil luisoit et estoit lors environ midi), soufflant si fort que nous l'entendions bien aisément, nous eut contemplé pres d'un quart d'heure, se retournant tout à coup, et faisant plus grand bruit et fracasement de fueilles et de branches par où il passoit, que ne feroit un cerf courant dans une forest, il s'enfuit contre mont. Partant nous, qui ayans eu l'une de nos peurs, n'avions garde de courir apres, en louant Dieu qui nous avoit delivrez de ce danger, nous passasmes outre. J'ay pensé depuis, suyvant l'opinion de ceux qui disent que le lezard se delecte à la face de l'homme, que cestuy-là avoit prins aussi grand plaisir de nous regarder que nous avions eu peur à le contempler<sup>3</sup>.

Ces lignes retiennent d'abord l'attention par les talents de conteur qui s'y déploient, et qui parviennent à produire un puissant effet de suspense. L'attente déjà suscitée par le préambule au récit est immédiatement entretenue à travers la mention d'une imprudence commise par les Français, d'une « faute » qui ne peut rétrospectivement être désignée comme telle qu'en raison des conséquences néfastes qu'elle a dû entraîner. À cela viennent bientôt s'ajouter la perte des repères (« nous estans esgarez par les bois »<sup>4</sup>) et la progression dans une « profonde vallée » digne d'un paysage de roman de chevalerie ou de conte de fées. Tout concourt, dès les premières lignes, à créer une atmosphère d'autant plus angoissante que les trois promeneurs traversent cet espace inquiétant dans une parfaite insouciance (« sans nous en soucier ni laisser d'aller »).

Ce phénomène est accentué par des choix stylistiques spectaculaires, même aux yeux de qui connaît la prédilection des auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle pour la *copia verborum*. L'essentiel du passage est ainsi constitué de quatre phrases longues et complexes, au sein desquelles l'accumulation des subordonnées, souvent elles-mêmes surchargées de compléments, dessine des circonvolutions multiples et

<sup>3</sup> HV, pp. 268-269.

<sup>4</sup> On aura sans doute noté que le syntagme « par les bois » était déjà présent dans l'introduction au récit. Les promeneurs s'égarèrent dans ce qui a déjà été explicitement désigné comme l'habitat du dangereux animal...

diffère d'autant le moment de la clôture syntaxique. L'abondance des participes présents et des compléments qu'ils régissent contribue particulièrement à véhiculer un sentiment d'action suspendue. L'interminable attente de la proposition principale, qui apparaît à trois reprises en fin de phrase et fait même une fois tout simplement défaut – nous y reviendrons –, place le lecteur dans une situation de tension et d'inconfort. Elle l'oblige à retenir longuement son souffle. Elle le tient en suspens comme un iguane aux aguets.

La fin de la suspension syntaxique ne coïncide toutefois pas avec une action digne de l'attente générée. La chute de chacune des phrases évoque plutôt une absence d'action, un mouvement interrompu ou, à tout le moins, une forme de passivité : « nous n'en fîmes pas autre cas » ; « lequel [...] s'arresta tout court pour nous regarder » ; « nous demeurâmes aussi tous cois en une place » ; « il s'enfuit contre mont ». Au niveau de la phrase comme de l'ensemble du passage, on observe par conséquent une disproportion remarquable entre les moyens narratifs mobilisés et le contenu diégétique véhiculé. Progressivement s'impose le sentiment que Léry fabrique de l'aventure à partir d'un matériau objectivement pauvre : là où il lui faudrait un combat acharné, il n'a somme toute à offrir qu'un long face à face dont on finit par se demander, en dépit des motifs qui associent l'animal au dragon<sup>5</sup> et du scénario catastrophe imaginé par les promeneurs médusés, s'il était réellement dangereux... C'est Léry lui-même qui oriente le lecteur dans cette voie puisque, la distance aidant, il tourne en dérision la crainte qu'il a autrefois éprouvée et se montre soudain capable, en spéculant *in fine* sur le plaisant spectacle offert au lézard, de dédramatiser des faits qu'il présentait d'abord sur un mode anxigène. Après avoir habilement entretenu la confusion entre danger objectif et danger fantasmé, il s'applique à les distinguer et révèle du même coup le jeu auquel il vient de se livrer : au lecteur hanté par des représentations légendaires, il a tendu le piège même dans lequel, jeune voyageur encore inexpérimenté, il était tombé une vingtaine d'années plus tôt.

Le sentiment de déception que l'on peut légitimement éprouver face à ce péril jamais actualisé et finalement vidé de toute substance est compensé, sur un autre plan, par la prise de conscience du tour de force narratif qui s'opère dans ces lignes. On mesure en effet à quel point Léry sait tirer parti de la moindre occasion pour conférer à son inventaire du monde brésilien le vernis de l'aventure, et surtout à quel point il parvient dans le cas précis à dynamiser sa description du lézard en donnant paradoxalement à voir la situation la plus statique qui soit. La prouesse

---

<sup>5</sup> Outre sa taille gigantesque et son armure écaillée, le « monstrueux et espouvantable lézard » est discrètement associé au dragon à travers les motifs ignés présents dans la description (regard étincelant, gueule ouverte et souffle bruyant rapportés à une grande chaleur). La figure du dragon est au demeurant présente dès les origines du discours sur le Nouveau Monde, comme en témoigne la description de l'iguane dans la célèbre *Lettera di Amerigo Vespucci delle isole nuovamente trovate* (1504) : « Nous vîmes qu'ils faisaient rôti un animal qui ressemblait à un serpent, *sauf qu'il n'avait pas d'ailes*, si laid à voir que nous fûmes étonnés par son aspect féroce » (*Le Nouveau Monde. Les Voyages d'Amerigo Vespucci (1497-1504)*, éd. J.-P. Duviols, Paris, Chandeigne, 2005, p. 168 ; la suite de la description montre que ces « serpents » sont des iguanes). Voir aussi la riche description de l'*iuana* chez Gonzalo Fernández de Oviedo, *Historia General y Natural de las Indias*, I, XII, 7, t. II, p. 32 : « Este es una serpiente o dragón [...] ».

d'écriture se substitue à l'exploit chevaleresque, et le geste de plume est d'autant plus admirable que le fait d'arme est inexistant.

À ce déplacement du coup d'éclat correspond un autre rééquilibrage, plus fondamental encore. Le déficit d'action physique se trouve contrebalancé par la restitution d'une expérience psychologique d'une intensité extrême, dont les conséquences intellectuelles sont considérables. L'événement surgit à un niveau où on ne l'attendait guère, celui de l'aventure de l'esprit, et il y prend la forme d'une véritable intuition philosophique.

La confrontation avec l'animal sauvage, loin d'être présentée de façon unilatérale, prend la forme d'une *rencontre* avec un être lui aussi doué de conscience. La relation spéculaire qui s'instaure entre les promeneurs et le lézard apparaît bien entendu dans le subtil jeu des regards, le sujet de l'activité scopique pouvant être tantôt l'homme, tantôt la bête aux « yeux estincelans »<sup>6</sup>. Le moment décisif où celle-ci troque pour la première fois son statut d'objet pour devenir sujet à part entière mérite d'être analysé de près :

Mais tout incontinent à dextre, et à environ trente pas de nous, voyant sur le costau un lézard beaucoup plus gros que le corps d'un homme, et long de six à sept pieds, lequel paroissant couvert d'escailles blanchâtres, aspres et raboteuses comme coquilles d'huitres, l'un des pieds devant levé, la teste haussée et les yeux estincelans, s'arresta tout court pour nous regarder.

Cette phrase qui s'achève étrangement en queue de poisson donne l'impression de répercuter sur un plan syntaxique le trouble ressenti par le voyageur. La relative

---

<sup>6</sup> Il semble que le face à face avec le lézard soit une expérience propice à ce genre de phénomène, comme le suggère la rencontre effectuée par le journaliste britannique Robert Fisk dans une chambre d'hôtel afghane au climatiseur riche en surprises : « C'est alors qu'un bizarre bruissement, une espèce de raclement étouffé, se fit entendre en provenance de l'appareil muet. Je me levai et, à un mètre cinquante de mon visage, j'aperçus la tête de dragon d'un lézard géant m'observant de derrière la grille du climatiseur. Je levai la main, la tête disparut un instant. Et puis voilà qu'il apparut de nouveau, une gueule de brontosauve miniature en armure suivie d'un long torse caoutchouteux aux reflets gris vert dans la lumière déclinante de l'après-midi et de grosses pattes en ventouse agrippées aux orifices de plastique de l'appareil. L'animal se déplaçait en tressautant comme dans un vieux film muet. Tantôt je voyais sa tête, tantôt, en un clin d'œil, la moitié de son corps élastique à la respiration convulsive, et, quelques instants plus tard, c'était la créature tout entière qui pendait du rideau au-dessus de mon lit, ondulant sur le tissu, étrange et un peu inquiétante, me regardant du coin de l'œil par-dessus son épaule cuirassée. [...]. J'avais peur de cette chose et elle avait peur de moi. Et ce n'est qu'au bout d'une demi-heure que je me rendis compte que les deux petites vis brillantes sur la tringle à rideau n'étaient autres que ses yeux en forme de perles. Tous deux captivés, nous nous observions mutuellement » (Robert Fisk, *La grande guerre pour la civilisation. L'Occident à la conquête du Moyen-Orient (1979-2005)*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 32-33 ; je remercie Grégoire Holtz de m'avoir communiqué cette référence). Pour une version fantastique de l'identification avec l'animal, voir bien sûr la nouvelle de Cortázar intitulée *Axolotl*, où le narrateur « passe » dans la conscience d'un amphibien aux yeux d'or « semblable à un petit lézard » (cf. Julio Cortázar, *Nouvelles, 1945-1982*, Paris, Gallimard, 1993, pp. 355-358). Enfin Michel Leiris, dans un article sur Giacometti paru en 1929 dans la revue *Documents*, évoque, parmi ses rares expériences de profonde communication avec le monde extérieur, « la rencontre dans une ruine de Grèce d'un étrange animal qui devait être un lézard géant... » (cité par William Pietz, *Le Fétiche. Généalogie d'un problème*, trad. A. Pivin, Paris, Kargo & L'Éclat, 2005, p. 22 ; mes remerciements à Martina Díaz pour cette référence).

ayant pour sujet l'animal ne devrait en principe constituer qu'une incise, et bientôt céder la place à la principale, mais il semble que la logique du face à face, mieux rendue par une structure binaire non hiérarchisée, prenne le pas sur le respect des normes grammaticales. La relative acquiert dès lors une autonomie inédite et semble en quelque sorte se substituer à la principale attendue. L'émancipation du lézard s'accompagne d'une soudaine insubordination syntaxique.

La suite du passage témoigne d'une certaine normalisation des choses. Une fois le lézard reconnu dans son nouveau statut ontologique, la syntaxe se stabilise et les phrases, dans leur enchaînement ou dans leur structure, suggèrent une relation d'équilibre et de réciprocité. Si celle qui s'ouvre par « Quoy voyans » a pour sujet principal les promeneurs et pour sujet secondaire l'animal (« qu'il ne courust plus fort que nous »), celle qui lui fait suite inverse très exactement ces termes : le « monstrueux et espouvantable lezard » y règne sur la principale, alors que les Français n'y sont que des sujets de second ordre (« si fort que nous l'entendions bien aisément »). Cette symétrie signifiante, qui traduit à n'en pas douter l'émergence de nouvelles structures conceptuelles, s'observe de façon encore plus nette dans le bref commentaire conclusif du passage, où la prise en compte de la perspective animale s'exprime à travers le chiasme pronominal : « que *cestuy-là* avoit prins aussi grand plaisir de *nous* regarder que *nous* avions eu peur à *le* contempler ». Tandis que la probable non-réciprocité des émotions ressenties achève de désamorcer tout potentiel dramatique, l'évocation des regards croisés au moyen d'une construction spéculaire livre *doublement* le sens ultime de l'épisode. L'annonce d'un grand danger était un leurre. Les ressorts du récit d'aventure ont été détournés de leur fonction habituelle pour contribuer à dénoncer les limites de l'anthropocentrisme en révélant l'existence d'un point de vue animal sur le monde.

On sait que l'intuition formulée par Léry se retrouve dans les mêmes années chez Montaigne, lequel en livre pour ainsi dire la version domestique en recourant à une figure similaire : « Quand je me jouë à<sup>7</sup> ma chatte, qui sçait si *elle* passe son temps de *moy* plus que *je* ne fay d'*elle* »<sup>8</sup>. Mais alors que l'auteur de l'*Apologie de Raimond Sebond* puise dans l'arsenal argumentatif pyrrhonien de quoi fonder une telle supposition<sup>9</sup>, Léry trouve dans le décentrement géographique l'occasion et les moyens d'opérer le dépassement de l'anthropocentrisme. C'est le séjour dans le monde renversé (et pourtant à l'endroit) de la France Antarctique qui sert de cadre au franchissement d'un important seuil épistémologique, au développement d'un sens exceptionnel de la relativité des perspectives. La France en miroir est le lieu où s'invente de façon privilégiée un rapport spéculaire à l'altérité, naturelle ou culturelle<sup>10</sup>.

<sup>7</sup> Avec.

<sup>8</sup> Montaigne, *Les Essais*, II, 12, « Apologie de Raimond Sebond », p. 452.

<sup>9</sup> Il faut rappeler que le premier trope d'Énésidème consiste précisément à prendre en compte la « variété des animaux » et de leurs organes sensoriels afin de mettre en crise les certitudes humaines à propos du monde sensible (cf. Sextus Empiricus, *Esquisses pyrrhoniennes*, I, 14, 40-78).

<sup>10</sup> Sur la façon dont Léry multiplie les jeux spéculaires entre le « par-deçà » et le « par-delà », entre les deux hémisphères de même qu'entre les deux rives du « miroir de la mer », voir Frédéric Tinguely, « Jean de Léry et les vestiges de la pensée analogique », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, LVII (1995), pp. 25-44, réédité dans *D'Encre de Brésil*, pp. 127-146.

La solidarité profonde qui unit la crise de l'anthropocentrisme et la mise en échec de l'ethnocentrisme s'entrevoit d'ailleurs dans l'épisode qui nous occupe. Car le texte ne se contente pas de faire émerger le point de vue de l'animal : il s'emploie aussi à brouiller largement les repères identitaires. La découverte de la réversibilité des perspectives s'accompagne d'une forme d'instabilité ontologique qui se lit dans un jeu subtil de substitutions et de confusions. S'aventurer en forêt sans recourir aux services d'un guide indigène offre ainsi à Léry et à ses compagnons l'occasion de commencer à s'ensauvager, si bien qu'ils délaissent les armes à feu et se mettent à porter « à la manière des sauvages chacun l'arc et les fleches en la main ». Or ces Français qui jouent aux Indiens se sont justement fourvoyés en attribuant à « quelque sauvage » le bruit causé par la progression du saurien. Une dynamique complexe de permutation des êtres semble s'amorcer avant même le face à face avec le lézard, qui ne fait bien entendu qu'amplifier le phénomène. Sans revenir en détail sur le fonctionnement spéculaire de la *rencontre*, il importe de souligner combien la description tend à humaniser l'animal, dont la taille est rapportée au « corps d'un homme » et dont le regard vient soudain se mêler à celui des promeneurs. Si la relation de réciprocité exprimée au moyen d'une formule comme « forts estonnez que nous fusmes en nous regardans l'un l'autre » concerne d'abord les Français, rien n'interdit *a priori* qu'elle n'intègre également le lézard sur le qui-vive. La difficulté à identifier de façon certaine l'antécédent des pronoms est ici le symptôme syntaxique d'un vrai trouble identitaire.

Un dernier élément, qui concerne Léry de façon plus personnelle, achève de complexifier le réseau des relations tendant à brouiller les frontières entre les êtres. La description de l'animal « couvert d'écailles blanchastres, apres et raboteuses comme coquilles d'huitres » fait en effet discrètement apparaître un motif associé à l'identité même du voyageur en terre du Brésil. Il faut se souvenir que sa première visite dans un village indien a valu à Léry un baptême incongru rapporté le sourire aux lèvres :

Là dessus le truchement m'ayant adverti qu'ils desiroyent sur tout de savoir mon nom, mais que de leur dire Pierre, Guillaume ou Jean, eux ne les pouvans prononcer ni retenir (comme de faict, au lieu de dire Jean ils disoyent Nian), il me falloit accomoder de leur nommer quelque chose qui leur fust connue : cela (comme il me dit) estant si bien venu à propos que mon surnom Lery, signifie une huitre en leur langage, je leur dis que je m'appellois *Lery-oussou* : c'est a dire une grosse huitre. Dequoy eux se tenans bien satisfaits, avec leur admiration *Teh !* se prenans à rire, dirent : Vrayement voila un beau nom, et n'avions point encores veu de *Mair*, c'est à dire François, qui s'appelast ainsi<sup>11</sup>.

Le totem grâce auquel le voyageur a été symboliquement adopté par les Tupinamba se trouve donc, à travers une analogie, inscrit à même la carapace du monstre, tel un écusson familial ornant une armure d'écailles. Ce n'est que dans la mesure où il

---

<sup>11</sup> *HV*, pp. 450-451. Sur cet épisode, voir surtout Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage. Essai sur l'Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil*, Paris, Champion, 2005, pp. 29-33 et 173-179.

s'est d'abord ensauvagé que Léry peut pleinement se reconnaître dans le lézard pris pour un sauvage. Selon un processus où s'articulent à la perfection deux formes de décentrement, l'adaptation à l'altérité culturelle fournit le code au moyen duquel l'animal est perçu et présenté comme un *alter ego*.

Bien plus avant dans le long tableau consacré à la description du Brésil et de ses habitants, Léry insère une anecdote qui entre en résonance avec celle du face à face avec le lézard. Elle intervient au chapitre XVII, où sont abordés différents aspects de la vie familiale des Tupinamba, notamment les coutumes et les rites accompagnant une naissance :

Touchant l'enfantement, voici ce que, pour l'avoir veu, j'en puis dire à la verité. C'est qu'un autre François et moy estans une fois couchez en un village, ainsi qu'environ minuict nous ouismes crier une femme, pensans que ce fust ceste beste ravissante<sup>12</sup>, nommée *Jan-ou-are* (laquelle, comme j'ay dit ailleurs, mange les sauvages) qui la voulust devorer : y estans soudain accourus, nous trouvasmes que ce n'estoit pas cela, mais que le travail d'enfant où elle estoit, la faisoit crier de ceste façon. Tellement que je vis moy-mesme le pere, lequel apres qu'il eut receu l'enfant entre ses bras, luy ayant premierement noué le petit boyau du nombril, il le coupa puis apres à belles dents. Secondement, servant tousjours de sage femme, au lieu que celles de par deçà, pour plus grande beauté tirent le nez aux enfans nouvellement naiz, luy au contraire (parce qu'il les trouve plus jolis quand ils sont camus), enfonça et escrasa avec le pouce celuy de son fils : ce qui se pratique envers tous les autres. Comme aussi incontinent que le petit enfant est sorti du ventre de la mere, estant lavé bien net, il est tout aussi tost peinturé de couleurs rouges et noires, par le pere : lequel au surplus, sans l'emmailloter, le couchant en un lict de cotton pendu en l'air, si c'est un masle il luy fera une petite espée de bois, un petit arc et de petites flesches empennées de plumes de Perroquets : puis mettant le tout aupres de l'enfant, en le baisant, avec une face riante, luy dira, Mon fils, quand tu seras venu en aage, à fin que tu te venges de tes ennemis, sois adextre aux armes, fort, vaillant et bien aguerrri. Touchant les noms, le pere de celuy que je vis naistre le nomma *Orapacen*, c'est à dire, l'arc et la corde : car ce mot est composé d'*Orapat*, qui est l'arc, et de *Cen* qui signifie la corde d'iceluy. Et voila comment ils en font à tous les autres, ausquels tout ainsi que nous faisons aux chiens et autres bestes de par deçà, ils baillent indifferemment tels noms des choses qui leur sont cognues : comme *Sarigoy*, qui est un animal à quatre pieds : *Arignan*, une poule : *Arabouten*, l'arbre du Bresil : *Pindo*, une grande herbe, et autres semblables<sup>13</sup>.

On reconnaît sans peine, au sein de la partie proprement narrative du passage, certains traits présents dans la première anecdote examinée : Léry et un compatriote (aussi anonyme que les précédents, mais pareillement utile sur le plan de la construction du témoignage) se trouvent dans un cadre très propice à l'aventure (un village indien, « environ minuict ») ; livrés à eux-mêmes face à l'inconnu, ils s'imaginent devoir affronter un dangereux prédateur, mais la suite des événements

<sup>12</sup> Bête de proie.

<sup>13</sup> *HV*, pp. 430-432.

vient bientôt invalider leur angoissante hypothèse. Le mouvement de suspension et de déception, inscrit cette fois-ci dans les limites d'une seule phrase, est obtenu grâce au même procédé d'accumulation des subordonnées et de report de la principale.

Cette nouvelle anecdote est elle aussi le lieu d'une confusion entre l'homme et la bête, laquelle se déploie désormais à un double niveau. Si les voyageurs ne se trompent que sur la cause (profondément humaine et non animale) des cris de la femme, le lecteur est amené à commettre provisoirement une autre erreur d'identification : la parenthèse dissociant le substantif « *Jan-ou-are* » de la relative « qui la voulust devorer » retarde en effet sensiblement le moment où l'on s'aperçoit que l'Indienne n'a été prise que pour la *proie* d'un jaguar. Dans l'entre-deux, il est légitime de comprendre que ses hurlements ont été assimilés aux rugissements d'un fauve : « nous ouïmes crier une femme, pensans que ce fust ceste beste ravissante, nommée *Jan-ou-are* ». Alors même que l'auteur semblait manifester, par l'insertion d'une parenthèse explicative, le souci d'être parfaitement compris de son lecteur, il est surtout parvenu à freiner considérablement le processus d'élaboration du sens<sup>14</sup>. Son incise informative a moins servi la compréhension du texte qu'elle ne l'a mise entre parenthèses. Léry nous a tendu un piège en narrant sa propre méprise. Il a entretenu la confusion au sujet d'une confusion.

Le récit anecdotique repose une nouvelle fois sur un jeu de substitution entre l'homme et la bête, mais il induit désormais des effets immédiats bien différents. L'erreur consistant à prendre un lézard pour un Indien (« pensans que ce fust quelque sauvage ») préludait en douceur à l'humanisation de l'animal opérée dans la suite de l'épisode. Elle constituait un quiproquo prometteur. Or l'interprétation erronée qui consiste à imputer les cris d'une parturiente à la présence d'un jaguar relève d'une tout autre logique. Elle participe d'une stratégie visant à créer un contraste saisissant – et potentiellement comique – entre la bestialité attendue et l'humanité de la scène découverte. À ce stade, il s'agit moins de familiariser le lecteur avec une nouvelle vision du monde que de commencer par ébranler ses anciennes certitudes en le renvoyant à l'inanité de ses préjugés concernant l'animalité des peuples sauvages. La confusion de l'être humain et de l'animal anticipait une nouvelle forme de représentation anthropomorphique<sup>15</sup>. Elle sert désormais, comme par contrecoup, l'émergence d'un discours résolument anthropologique.

Le plus remarquable, dans la minutieuse évocation de cette naissance, est qu'elle s'effectue dans la perspective exclusive de la mise en avant d'une altérité *culturelle*. Si Léry ne nous procure aucune information précise sur la femme en travail, c'est sans doute par pudeur (certains diront par machisme), mais c'est aussi

<sup>14</sup> Il va de soi que le vague renvoi interne (« comme j'ai dict ailleurs ») à la description zoologique du jaguar – *c'est-à-dire aux lignes mêmes qui font suite à l'épisode du lézard* –, ne peut qu'accentuer encore le phénomène.

<sup>15</sup> Il faut ici rappeler que l'anthropomorphisme ne fait pas forcément le jeu de l'anthropocentrisme, puisqu'il permet souvent d'en opérer un premier dépassement. C'est parce que j'attribue à l'animal une conscience semblable à la mienne que je suis en mesure de prendre conscience de l'existence d'un regard animal sur le monde. Mais il est vrai qu'un affranchissement définitif à l'égard de l'anthropocentrisme supposerait l'abandon de toute perspective anthropomorphique.

parce que la venue au monde dans sa dimension obstétrique constitue à ses yeux un donné de nature commun aux Indiennes du Brésil et aux Européennes<sup>16</sup>. Or le voyageur s'intéresse moins aux invariants biologiques qu'aux variations sur le plan des coutumes. Son discours porte avant toute chose sur une naissance *à la culture tupinamba*.

À cette perspective strictement anthropologique correspond une focalisation sur le rôle du père, dont les actions, indépendamment de la tendresse toute naturelle qui s'y exprime, se trouvent investies d'une grande valeur symbolique<sup>17</sup>. Que la dentition du « cannibale » soit alors mobilisée pour le sectionnement du cordon ombilical (« il le coupa puis apres à belles dents ») montre en particulier à quel point les représentations fantasmatiques du sauvage n'ont plus cours<sup>18</sup>. Les canines tant redoutées participent désormais de ce qui libère les forces de vie. Elles servent par ailleurs d'instrument à une opération ordonnée : là où certains attendraient un comportement instinctif, on trouve une série d'actions qui, dans leur minutie et leur succession bien marquée (« premierement » ; « puis apres » ; « Secondement »), témoignent des normes culturelles sur lesquelles elles reposent. Les gestes et les paroles du père s'inscrivent manifestement dans une *régularité*, autrement dit dans l'ordre des pratiques socialement réglées.

Aussi l'auteur, loin de se limiter à raconter *une* naissance, est-il fondé à évoquer les actes entourant *toute* naissance (« ce qui se pratique envers tous les autres » ; « Et voila comment ils en font à tous les autres »). Son usage ici très particulier des temps verbaux est un signe révélateur : le passé simple se trouve concurrencé non seulement par le présent, mais encore par un futur de protocole (« il luy fera », « luy dira ») tel qu'on en trouverait dans la formulation d'un code de conduite. Jusque dans ces modulations temporelles, qui témoignent d'une hésitation constante entre le particulier et le général, le singulier et l'itératif, le lecteur est amené à découvrir l'existence d'un ensemble de règles prenant en charge l'enfant tupinamba dès ses tout premiers instants. Il mesure maintenant à quel point l'empire de la coutume s'étend bien au-delà de ce qu'il était capable de concevoir.

Or le lecteur est invité à reconnaître cette nouvelle extension alors même qu'il se trouve confronté à des pratiques entièrement opposées à celles en vigueur dans sa société : le sauvage remplit un rôle qui relèverait exclusivement, en Europe, d'une profession féminine (« servant tousjours de sage femme ») ; il modifie la physionomie du nouveau-né en appliquant des critères esthétiques exactement inverses à ceux de « par deçà » ; il couche enfin son fils entièrement nu, alors que la coutume européenne prescrirait de l'emballoter avec soin. On constate par

---

<sup>16</sup> Le plus probable est toutefois que les Indiennes et les Européennes n'appliquaient pas les mêmes techniques corporelles en matière d'accouchement. Sur le concept de « technique du corps », qui contribue à étendre considérablement la sphère des phénomènes culturels, voir Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF « Quadrige », 2006, pp. 363-386.

<sup>17</sup> Dans un travail consacré à l'analyse de ce même passage, l'un de mes étudiants de l'Université de Lausanne dégageait joliment cet aspect en insistant sur le fait que le père, lorsqu'il lave le nouveau-né pour le couvrir aussitôt de peinture, substitue au liquide amniotique un liquide sémiotique...

<sup>18</sup> Le syntagme « à belles dents » apparaît à au moins deux autres reprises dans l'évocation des Indiens : il y est à chaque fois solidaire d'une comparaison entre les sauvages et des « chiens enragez » (cf. *HV*, pp. 295 et 348).

conséquent que le champ du culturel s'élargit ici de deux façons : en ce qu'il intègre désormais les premiers moments d'une vie *et* en ce qu'il déploie dans ce domaine une palette de possibles d'une variété insoupçonnée. Comprise dans ce double mouvement, la différence radicale de l'Indien ne peut plus être perçue comme une marque de barbarie ou d'animalité. Le principe d'inversion ne fonctionne dans ces lignes ni sur le mode de la négation, ni sur celui de la schématisation réductrice : il établit bien plutôt un rapport de symétrie et de solidarité entre deux systèmes culturels profondément différents dans leurs contenus, mais similaires dans leur fonctionnement<sup>19</sup>. Telle que Léry la met soigneusement en scène, la naissance à la société tupinamba sensibilise le lecteur à la portée des codes culturels, à l'identité de leur statut, et l'invite à considérer tranquillement la réversibilité des usages comme un signe de leur relativité. Le faux rugissement d'un jaguar a conduit le voyageur (et dans la foulée son lecteur) à une vraie révélation anthropologique.

Un double soupçon risque toutefois de planer sur ce passage et de remettre en question l'idée d'une scène conjurant le souvenir d'une altérité animalisée afin de consacrer pleinement l'humanité du sauvage.

C'est d'abord le motif du nez écrasé qui semble poser problème. Lorsque Léry évoquait l'apparence physique des Indiens au chapitre VIII, il mentionnait déjà cette particularité en lui conférant, par le biais d'une comparaison avec une pratique française, une forte dimension zoomorphe : « Quant au nez, au lieu que les sages femmes de par deçà, dès la naissance des enfans, à fin de leur faire plus beaux et plus grans, leur tirent avec les doigts : tout au rebours, nos Ameriquains faisans consister la beauté de leurs enfans d'estre fort camus, si tost qu'ils sont sortis du ventre de la mere (tout ainsi que voyez qu'on fait en France es barbets et petits chiens) ils ont le nez escrasé et enfoncé avec le pouce »<sup>20</sup>. Au même titre que la rapidité à la course, les oreilles pendantes, la rage vindicative ou le goût du sang, le nez camus intégrait ainsi, grâce au jeu des analogies, un vaste réseau de motifs canins rappelant en filigrane, mais de façon obsédante, la figure du cannibale<sup>21</sup>. Il se pourrait dès lors que le lecteur, au moment où il découvre la scène de l'accouchement, reconvoque cette figure animalisée difficilement compatible avec

---

<sup>19</sup> Les remarques introductives de Claude Lévi-Strauss aux listes de différences entre Européens et Japonais proposées par le jésuite Luís Fróis me semblent à ce sujet éclairantes : « La symétrie qu'on reconnaît entre deux cultures les unit en les opposant. Elles apparaissent tout à la fois semblables et différentes, comme l'image symétrique de nous-mêmes, réfléchi par un miroir, qui nous reste irréductible bien que nous nous retrouvions dans chaque détail. Quand le voyageur se convainc que des usages en totale opposition avec les siens, qu'il serait, de ce fait, tenté de mépriser et de rejeter avec dégoût, leur sont en réalité identiques, vus à l'envers, il se donne le moyen d'apprivoiser l'étrangeté, de se la rendre familière » (Préface à *Européens & Japonais. Traité sur les contradictions & différences de mœurs, écrit par le R. P. Luís Fróis au Japon, l'an 1585*, Paris, Chandeigne, « Magellane Poche », 1998, pp. 9-11). Voir aussi Frédéric Tinguely, « Le monde multipolaire des missionnaires jésuites », in *La Renaissance décentrée. Actes du Colloque de Genève (28-29 septembre 2006)*, éd. F. Tinguely, Genève, Droz, 2008, pp. 61-72, en particulier 67-69.

<sup>20</sup> *HV*, p. 217. Sur la façon dont les *Diverses Leçons* de Louis Guyon (Lyon, 1604) reprennent cette comparaison canine pour la mettre au service d'une conception renouvelée du Cynocéphale, voir Frank Lestringant, *Le Cannibale. Grandeur et décadence*, Paris, Perrin, 1994, pp. 52-53.

<sup>21</sup> Cf. *HV*, notamment pp. 154, 156, 229, 295, 348 et 362.

un processus d'humanisation. Le jaguar n'aurait en somme été congédié que pour céder la place au chien. L'éventualité que le motif du nez écrasé continue d'être perçu comme un trait canin ne doit cependant pas nous rendre aveugle à l'essentiel, à savoir au fait que Léry réélabore ici son propre texte en prenant bien soin d'en modifier la physionomie, puisqu'il en retranche précisément l'analogie avec les « barbets et petits chiens ». Effectuée avec rigueur, la mise en rapport des deux passages conduit à dégager, de l'un à l'autre, un mouvement d'humanisation du sauvage reposant sur un travail de réécriture chirurgical.

Alors même que le comparant canin disparaît de l'évocation du nez écrasé, il fait soudain retour à propos des noms communs que les Indiens donnent à leurs enfants, « tout ainsi que nous faisons aux chiens et autres bestes de par deçà ». Une fois encore, quelque chose pourrait sembler faire obstacle à la pleine humanisation du sauvage. Le « baptême » tupinamba consacrerait la résurgence d'une bestialité trop vite écartée : l'Indien serait semblable au chien dans le geste même qui fonde son identité, et la figure du jaguar menacerait de réapparaître à chaque fois qu'il s'agirait d'attribuer un nom à un nouveau-né. Sans doute le risque d'animalisation est-il assez élevé dans ces lignes, mais il ne se concrétise que si l'on néglige un élément déjà évoqué : le voyageur lui-même s'est plié bien volontiers aux usages tupis en matière de nomination, et il s'est d'ailleurs empressé de tirer parti de la portée symbolique de son assimilation à une huître. Nous avons déjà décelé la présence discrète du totem de Léry dans la scène du lézard : il nous faut à présent le reconvoquer afin de bien relativiser la portée animalisante de ces remarques sur les noms tupis. La capacité de l'Indien à s'animaliser est une preuve de sa maîtrise des fonctions symboliques. Comme les parures de plumes ou l'anthropophagie rituelle, elle est en dernière instance un signe d'humanité.

Au-delà de ce qui les distingue et les rend irréductibles à une formule-type, les deux micro-récits que nous venons d'examiner témoignent à la fois d'une grande maîtrise des procédés narratifs et d'une conscience très fine de leurs divers effets. Léry ne s'y emploie pas seulement à dynamiser le matériau zoologique ou ethnographique afin de le rendre aisément assimilable : il élabore plus fondamentalement des dispositifs complexes qui, sur le plan épistémologique, induisent un certain nombre de déplacements et de décentrement. Si le voyageur devenu écrivain n'explicite jamais de façon directe et frontale une nouvelle vision du monde, c'est peut-être en partie parce qu'il se trouve lui-même engagé dans une quête hésitante, où les intuitions fécondes se révèlent plus nombreuses que les certitudes acquises, mais c'est plus encore parce qu'il s'efforce d'entraîner progressivement son lecteur vers de nouveaux territoires. La dialectique du mystère et de sa résolution, le jeu sur les attentes, les préjugés et les hypothèses erronées, la mise en place d'une altérité en miroir au moyen d'un réseau de motifs se resserrant peu à peu : tous ces éléments relèvent d'une stratégie d'écriture cohérente placée sous le signe de la *ruse*. Séduit par ce qui s'amorce comme un récit d'aventure, le lecteur s'engage de lui-même dans un cheminement susceptible de le transformer en profondeur. Son initiation à la relativité et à la réversibilité des visions du monde prend dès lors la forme d'un retournement, l'absence d'action héroïque ouvrant soudain l'accès à la plénitude d'une aventure intellectuelle.